

En cas d'inhalation, sortir la victime à l'air frais, pratiquer la respiration artificielle si nécessaire et recourir immédiatement à des soins médicaux. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSER SANS FRAIS LE 1 800 331-3148.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient un distillat de pétrole. En cas d'ingestion ou de contact avec la peau et les yeux, traiter les symptômes. NE PAS faire vomir.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION : ENTREPOSAGE DU PESTICIDE : Emmagasiné à une température au-dessus de 5°C (40°F). S'il y a eu séparation et qu'on a l'intention de n'utiliser qu'une partie du contenu, lui permettre de se réchauffer jusqu'à 13°C (55°F) uniquement par la chaleur dans la pièce, puis bien agiter le produit pour lui donner une consistance uniforme. En cas de formation de cristaux, laisser la chaleur de la pièce uniquement réchauffer le produit, pendant 24 à 48 heures, jusqu'à la température ambiante [21°C (70°F)]. Agiter de temps en temps jusqu'à ce que les cristaux se dissolvent et que le produit semble uniforme. Ne pas se servir d'une source de chaleur externe pour réchauffer le contenant. Ne pas utiliser ni emmagasiner ce produit à proximité d'une source de chaleur, d'une flamme nue ou d'une surface brûlante. Garder hors de la portée des enfants et des animaux. Emmagasiné uniquement dans son contenant d'origine. Conserver dans un endroit sec et frais et éviter toute chaleur excessive. Ouvrir prudemment le contenant. Après une utilisation partielle, remettre le couvercle en place et le fermer hermétiquement. Ne jamais mettre le produit concentré ou dilué dans des contenants pour aliments ou boissons. Ne jamais contaminer d'autres pesticides, des engrais, l'eau, des aliments pour les humains ou les animaux durant l'entreposage ou l'élimination de cet insecticide. En cas de déversement, éviter tout contact, isoler l'endroit et éloigner les animaux et les personnes non protégées. Retenir la matière répandue. Appeler FMC au 1 800 331-3148 et l'organisme de réglementation provincial. Pour retenir un déversement : s'il s'agit d'un liquide, il faut l'endiguer ou bien l'absorber avec du sable, de la litière pour chats ou de l'argile commerciale. Si la substance est sèche, la recouvrir pour l'empêcher de se disperser. Mettre l'emballage endommagé dans un contenant protecteur. Identifier son contenu. **ÉLIMINATION :** Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements. **AVIS À L'ACHETEUR :** La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit et accepte celui-ci à cette condition. **AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Dragnet® est une marque déposée de la FMC Corporation.

RD705

TOXICOLOGICAL INFORMATION: This product contains petroleum distillate. Treat symptomatically for ingestion, skin and eye contact. DO NOT induce vomiting.

STORAGE AND DISPOSAL: PESTICIDE STORAGE: Store at temperature above 5°C (40°F). If separation occurs, and less than entire contents of container are to be used, allow to warm to 13°C (55°F) by room heating only and shake well to make uniform. If crystals form, warm to room temperature [21°C (70°F)] by room heating only for 24-48 hours and shake occasionally until crystals dissolve and product appears uniform. Do not use external source of heat for warming container. Do not use or store near heat, open flame or hot surfaces. Keep out of reach of children and animals. Store in original containers only. Store in a cool, dry place and avoid excess heat. Carefully open containers. After partial use, replace lids and close tightly. Do not put concentrate or dilute material into food or drink containers. Do not contaminate other pesticides, fertilizers, water, food or feed by storage or disposal. In case of spill, avoid contact, isolate area and keep out animals and unprotected persons. Confine spills. Call FMC 1-800-331-3148 and the Provincial Regulatory Agency. To confine spill: If liquid, dike surrounding area and absorb with sand, cat litter or commercial clay. If dry material, cover to prevent dispersal. Place damaged package in a holding container. Identify contents. **DISPOSAL:** Triple or pressure rinse empty container and add the rinsings to the spray tank. Follow Provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the container unsuitable for further use and dispose of in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills. **NOTICE TO BUYER:** Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label and, subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition. **NOTICE TO USER:** This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use a control product under unsafe conditions.

Dragnet est une
marque déposée de
FMC Corporation



Dragnet is a regis-
tered trademark of
FMC Corporation

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Do not leave mixing tank or hoses containing Dragnet FT EC Insecticide unattended during mixing or treatment. Harmful if swallowed, inhaled or absorbed through skin. Causes skin irritation. Avoid skin contact. Avoid breathing vapors or spray mist. Applicators must wear protective clothing inclusive of hand, foot and eye covering. A CSA-approved respirator must be used when applying Dragnet FT EC Insecticide. In an enclosed space provide adequate ventilation during treatment and until spray has dried completely. •Do not store near feed or foodstuffs. •Do not plant food crops in soil adjacent to building where there has been a Dragnet FT EC Insecticide application. •Do not use, pour, spill, or store near heat or open flame. •Do not formulate with any diluent other than clean water. •Do not apply to pets, or sources of electricity. •Do not allow people or pets to contact treated surfaces until the spray has dried completely. •Do not use concentrate or emulsion in fogging equipment. •Firewood is not to be treated. •During indoor surface applications do not allow dripping or run-off to occur. •Do not apply this product in nurseries, patient rooms or any rooms occupied by elderly or infirm. •Do not apply to classrooms when in use. •Do not touch treated surface until dry. • If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S., and you require information on acceptable residue levels in the U.S., refer to www.cropro.org/. **DO NOT APPLY BY AIR. ENVIRONMENTAL HAZARDS:** This product is highly toxic to bees and predatory mites. Do not apply this product or allow it to drift to crops or weeds where bees are actively foraging or to areas where integrated pests management is practiced. This product is toxic to fish, aquatic invertebrates, birds and other wildlife. Keep out of lakes, streams and ponds. Do not apply within 15 metres of any body of water. Do not apply when weather conditions favour drift from target area. Do not contaminate water through spray or drift, cleaning of equipment or disposal of waste. **FIRST AID: If swallowed,** call a physician or poison control centre immediately. **Contains petroleum distillate.** DO NOT induce vomiting. Rush patient to nearest hospital or doctor and take the product label with you. **If on skin,** wash with soap and water and remove contaminated clothing. **If in eyes,** flush with plenty of water for 15 minutes and contact a physician immediately. **If inhaled,** remove victim to fresh air, apply respiration if indicated and seek medical attention immediately. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

FOR EMERGENCY ASSISTANCE CALL: 1-800-331-3148.



PROFESSIONAL PRODUCTS • PRODUITS PROFESSIONNELS

GROUP/GROUPE 3 INSECTICIDE

Dragnet®

FT Emulsifiable Concentrate Insecticide Insecticide émulsionnable concentré

COMMERCIAL

REGISTRATION No. 24175
PEST CONTROL PRODUCTS ACT
N° D'HOMOLOGATION 24175
LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

Canadian Patent NO. 1,008,455
Brevet canadien numéro 1 008 455

GUARANTEE/GARANTIE :

Permethrin** 384 g/L

Permethrine** 384 g/L

** 55% maximum cis

** 45% minimum trans

Store above 5°C

Emmagasiner au-dessus de 5°C

Distributed by/Distributeur :

NU-GRO CORPORATION

10 Craig Street

Brantford, Ontario N3R 7J1

Registered by/

Titulaire d'homologation :

FMC Corporation

Agricultural Product Group

Groupe des produits agricoles

Philadelphia, PA 19103

États-Unis

NET CONTENTS:
CONTENU NET:

1L

CAUTION/
ATTENTION



POISON

INSECTICIDE

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS : Ne jamais laisser une cuve de mélange ou des tuyaux flexibles contenant l'insecticide Dragnet FT Insecticide émulsionnable concentré sans surveillance durant la préparation ou le traitement. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Cause une irritation de la peau. Éviter le contact avec la peau. Éviter d'en respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Les gens qui l'appliquent doivent porter des vêtements de protection et se protéger aussi les mains, les pieds et les yeux. Il faut utiliser un respirateur approuvé par l'Association canadienne de normalisation (CSA) quand on applique l'insecticide Dragnet FT Insecticide émulsionnable concentré. Dans un espace renfermé, prévoir une ventilation suffisante durant le traitement et jusqu'à ce que le liquide ait complètement séché. •Ne pas emmagasiner ce produit à proximité d'aliments pour les humains ou les animaux. •Ne pas planter de cultures vivrières dans le sol adjacent à un édifice où il y a eu une application de Dragnet FT Insecticide émulsionnable concentré. •Ne pas utiliser, verser, répandre ni emmagasiner près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. •Ne jamais formuler avec un diluant autre que de l'eau propre. •Ne pas appliquer sur des animaux familiers ou des sources d'électricité. •Ne jamais permettre à des gens ni à des animaux familiers de venir en contact avec des surfaces traitées, avant que la bouillie pulvérisée n'ait complètement séché. •Ne pas utiliser le concentré ni l'émulsion dans un nébuliseur ou brumisateur. •Le bois de chauffage ne doit pas être traité. •Lors d'applications sur des surfaces intérieures, ne jamais tolérer aucun dégouttement ni ruissellement. •Ne pas utiliser ce produit dans des pouponnières, des chambres de malades ni des pièces occupées par des personnes âgées ou infirmes. •Ne pas appliquer dans des salles de classe en service. •Ne pas toucher aux surfaces traitées avant qu'elles ne soient sèches. •Si on prévoit utiliser ce produit sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et qu'on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consulter le www.cropro.org. **NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS. RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :** Ce produit est très toxique pour les abeilles et les acariens prédateurs. Ne pas l'appliquer ni lui permettre de dériver sur des cultures ou des mauvaises herbes où des abeilles butinent activement, ni sur des zones où l'on pratique une lutte intégrée contre les parasites. Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques, les oiseaux et d'autres animaux sauvages. Il faut empêcher le produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau et les étangs. Ne jamais appliquer à moins de 15 m d'une étendue d'eau. Ne pas appliquer lorsque les conditions atmosphériques favorisent une dérive hors de la zone visée. Ne pas contaminer l'eau par la pulvérisation de cet insecticide, sa dérive, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des résidus. **PREMIERS SOINS :** En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ce produit contient un distillat de pétrole. NE PAS faire vomir. Amener la victime à l'hôpital ou chez le médecin le plus près et apporter l'étiquette du produit avec soi. En cas de contact avec la peau, se laver au savon et à l'eau et enlever les vêtements contaminés. S'il s'agit des yeux, les rincer à grande eau pendant 15 minutes et appeler immédiatement un médecin.